

COMMUNIQUÉ

**EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNÉ PERPÉTUEL AVEC MÉCANISME
D'ABSORPTION DE PERTES ET D'ANNULATION DE PAIEMENT DES COUPONS
DU CRÉDIT AGRICOLE DU MAROC
DU 20 JUILLET 2022**

**RÉVISION DU TAUX FACIAL DES OBLIGATIONS SUBORDONNÉES
PERPÉTUELLES À TAUX RÉVISABLE NON COTÉES : TRANCHE C**

Conformément aux dispositions du prospectus relatif à l'émission de l'emprunt obligataire subordonné perpétuel avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons du Crédit Agricole du Maroc du 20 juillet 2022, qui stipulent une révision annuelle du taux d'intérêt de la tranche « C » à la date d'anniversaire de la date de jouissance des obligations, le nouveau taux d'intérêt qui sera appliqué à partir du 20 juillet 2026 est le suivant :

	Tranche C
Maturité	Perpétuelle
Prime de risque (pbs)	250
Taux de référence 52 semaines (base monétaire) tel que publié par Bank Al Maghrib le 13/07/2026	2,20%
Taux révisé	4,70%